



Table régionale  
de concertation  
des aînés du  
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Madame Sonia Bélanger

Ministre de la Santé, ministre responsable des Services sociaux, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, ministre responsable de la région des Laurentides

Édifice Catherine-De Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Saguenay Lac St-Jean le 30 janvier 2026

Objet : Pérennité du financement et reconnaissance des initiatives en gériatrie sociale  
comme services essentiels

Madame la Ministre,

Dans le cadre de cet avis et au nom des membres de la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean (TRCA-02), nous souhaitons porter à votre attention l'importance de garantir la pérennité du financement des initiatives en gériatrie sociale et à leur accorder une reconnaissance officielle en tant que services essentiels, car elles constituent un pilier incontournable pour le bien-être et la dignité des aînés.

### **Mise en contexte**

L'Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées (AIPPA) et le travail de milieu s'inscrivent au cœur des initiatives de gériatrie sociale. Ces approches contribuent directement au maintien à domicile, à la prévention de la perte d'autonomie et à l'amélioration de la qualité de vie des aînés.

Les initiatives en gériatrie sociale s'alignent directement avec le Plan d'action gouvernemental 2024-2029 *La fierté de vieillir*, notamment les axes visant à valoriser et soutenir la participation sociale et citoyenne des personnes âgées, à miser sur la prévention et les actions de proximité, à poursuivre le virage vers les services de soutien à domicile, à préserver la sécurité, les droits et la dignité des personnes âgées, ainsi qu'à appuyer l'adaptation des communautés au vieillissement. Par ses interventions territoriales, la gériatrie sociale contribue à la mise en œuvre de mesures telles que le renforcement de la concertation locale, le repérage et l'accompagnement des personnes âgées en situation de

vulnérabilité, la promotion de la bienveillance et de la lutte contre l'âgisme et la maltraitance, le soutien à l'autonomie et au vieillissement à domicile, ainsi que le développement de milieux de vie inclusifs, sécuritaires et solidaires. Cette approche intersectorielle et de proximité favorise des réponses adaptées aux besoins des communautés et soutient pleinement les orientations gouvernementales visant l'amélioration durable des conditions de vie des personnes âgées.

La gériatrie sociale présente des avantages significatifs par rapport à la gériatrie classique. Elle repose sur une approche proactive et préventive, agissant en amont pour prévenir la perte d'autonomie, contrairement à la gériatrie traditionnelle davantage centrée sur le curatif. Elle se distingue également par sa proximité et son accessibilité, grâce au repérage des situations à risque directement dans le milieu de vie des personnes âgées.

En intégrant une dimension sociale et globale, la gériatrie sociale prend en compte les déterminants sociaux tels que l'isolement, la précarité, le logement ou l'alimentation, offrant ainsi une réponse plus complète aux besoins des âgés. Cette approche est complémentaire au réseau de santé : elle optimise les ressources disponibles et contribue à réduire la pression sur les services hospitaliers. Son impact est démontré par des résultats probants qui confirment que la gériatrie sociale est un levier incontournable pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et soutenir la durabilité du système de santé.

Les initiatives en gériatrie sociale génèrent des retombées significatives pour les proches aidants et les familles. Concrètement, les proches aidants bénéficient d'un meilleur accès à l'information et à un accompagnement adapté, ce qui facilite la prise de décisions et le soutien au quotidien.

La gériatrie sociale génère aussi des retombées majeures pour la société. Elle réduit la pression sur le système de santé en favorisant la prévention et le maintien à domicile, ce qui entraîne des économies importantes. Elle renforce la cohésion sociale en luttant contre l'isolement et en mobilisant les communautés. Enfin, elle soutient les proches aidants, favorise leur maintien en emploi et contribue à la vitalité des territoires grâce à des partenariats durables.

### **Contexte régional**

Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait face à un vieillissement démographique plus rapide et plus marqué que la moyenne québécoise. Environ 27 % de la population régionale est âgée de 65 ans et plus, ce qui représente près de 77 000 personnes âgées réparties sur un territoire vaste, comprenant à la fois des secteurs urbains et plusieurs milieux ruraux ou éloignés. Cette réalité entraîne une augmentation importante des besoins en matière de prévention de l'isolement, de soutien à l'autonomie et de maintien à domicile.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, plusieurs initiatives illustrent l’impact concret de la gériatrie sociale et de proximité.

Dans le réseau local de services (RLS) Lac-Saint-Jean-Est et le RLS de La Baie, des projets de gériatrie sociale sont portés par la Fondation AGES pour repérer la fragilité des aînés et coordonner les interventions.

Un modèle inspirant a été initié dans le RLS Domaine-du-Roy : La Trajectoire de gériatrie de proximité Domaine-du-Roy. Ce modèle, unique au Québec, est soutenu financièrement par le Secrétariat aux aînés. Cette initiative de gériatrie de proximité vise à améliorer la qualité de vie des personnes aînées vulnérables grâce à une approche humaine, préventive et communautaire, fondée sur la collaboration entre les acteurs du territoire.

Dès sa phase pilote, ce projet s’est distingué par son caractère innovant et a été présenté aux membres du comité consultatif national ayant contribué à l’élaboration du cadre de référence en AIPPA. L’initiative menée dans le RLS Domaine-du-Roy a joué un rôle déterminant dans l’orientation de ce cadre, confirmant l’expertise et le leadership régional en matière de gériatrie sociale.

De plus, en décembre 2025, cette réalisation a été sélectionnée par le CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean pour être mise en valeur aux Journées annuelles de santé publique (JASP), témoignant de son impact et de sa pertinence à l’échelle nationale. Dernièrement, la Trajectoire de gériatrie de proximité a été présentée aux membres de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ).

Sachant que la gériatrie sociale repose sur l’établissement de liens de confiance, le repérage précoce des situations de vulnérabilité, l’accompagnement individualisé et la concertation avec les partenaires communautaires et institutionnels et que ces interventions nécessitent du temps, une présence régulière dans les milieux de vie et une charge de travail compatible avec la réalité des personnes accompagnées.

L’ajout de travailleurs et travailleuses de milieu (ITMAV) constitue donc un levier structurant et préventif. Il permettrait d’améliorer la couverture territoriale, de renforcer la proximité avec les personnes aînées les plus vulnérables, de soutenir plus efficacement le maintien à domicile et de consolider la complémentarité entre le réseau communautaire et le réseau public.

Dans une perspective de gériatrie sociale, cette bonification représente un investissement stratégique favorisant la qualité de vie des aînés et une utilisation plus efficiente des ressources du système de santé et de services sociaux.

À l’échelle régionale, des travailleurs et travailleuses de milieu sont activement engagés dans des projets ITMAV dans l’ensemble des MRC, en étroite collaboration avec des

organismes communautaires. Ces initiatives jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'isolement social et dans le soutien des aînés en situation de vulnérabilité.

Actuellement, la région compte 14 travailleurs et travailleuses de milieu œuvrant dans le cadre des initiatives ITMAV. Ce nombre correspond à un ratio d'environ un ITMAV pour 5 500 personnes âgées. Bien que ce ratio soit plus favorable que la moyenne provinciale, il demeure élevé au regard des exigences propres au travail de milieu et des caractéristiques du territoire régional. La dispersion géographique, la proportion importante d'aînés vivant seuls et la complexité croissante des situations vécues limitent la capacité des ITMAV à assurer une présence de proximité suffisante et un accompagnement soutenu.

Or, plusieurs acteurs du milieu reconnaissent qu'un ratio plus fonctionnel, permettant une réelle approche de gériatrie sociale, se situe plutôt entre un ITMAV pour 3 000 à 5 000 personnes âgées.

Dans ce contexte, le ratio actuellement observé au Saguenay–Lac-Saint-Jean place les équipes ITMAV à la limite de leur capacité optimale. Cette situation risque de s'accroître à court terme avec la poursuite du vieillissement de la population, le déploiement de nouveaux projets de gériatrie sociale dans plusieurs RLS et l'augmentation des situations de vulnérabilité nécessitant un accompagnement soutenu. Sans un renforcement du nombre de travailleurs de milieu, il existe un risque accru de retards dans le repérage des aînés isolés, d'alourdissement des trajectoires de soins et de recours plus fréquent aux services spécialisés.

### **Pistes de solution**

Pour l'avenir, nous croyons qu'il serait opportun de;

- Consolider le modèle de gériatrie sociale en l'intégrant dans les pratiques courantes,
- Garantir sa pérennité et d'étendre ses bénéficiaires à l'ensemble des territoires régionaux,
- Reconnaître officiellement ces initiatives comme des services essentiels et de prévoir un financement récurrent et indexé,
- Assurer la stabilité des équipes et des projets,
- Déployer un nombre suffisant d'intervenants de travail de milieu (ITMAV) dans tous les RLS,
- Renforcer la concertation intersectorielle entre le CIUSSS, les organismes communautaires et les municipalités pour assurer une approche cohérente, efficace et durable,
- Encourager une démarche d'évaluation continue aux projets de travail de milieu (ITMAV) et de gériatrie sociale déployés sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette démarche devrait s'appuyer sur des expertises reconnues en santé publique

- et en recherche évaluative, notamment celles de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA),
- Documenter de manière rigoureuse les effets des interventions sur la prévention de l'isolement, l'autonomie, la participation sociale et le maintien à domicile des personnes aînées,
  - Mettre en place des indicateurs communs, un suivi longitudinal et des mécanismes de diffusion des résultats permettant de démontrer les gains en santé publique, de soutenir l'amélioration continue des pratiques et de mettre en évidence les économies potentielles générées pour le réseau de la santé et des services sociaux.
  - Implanter le modèle de trajectoire de gériatrie sociale de proximité déployé dans le RLS Domaine-du-Roy dans les trois RLS régionaux où il n'y a pas encore de gériatrie sociale (Maria-Chapdelaine, Jonquière et Chicoutimi) et de le reconnaître partout au Québec comme un modèle inspirant, en cohérence avec les visées du cadre de référence en AIPPA.

### **En conclusion**

La gériatrie sociale s'inscrit pleinement dans la politique du maintien à domicile au Québec. En misant sur la prévention, la proximité et la prise en compte des déterminants sociaux, elle répond aux objectifs de cette politique visant à favoriser le maintien à domicile, réduire la perte d'autonomie et améliorer la qualité de vie des personnes aînées.

Les projets de gériatrie sociale constituent ainsi une option stratégique pour concrétiser les engagements gouvernementaux et assurer une réponse durable aux défis du vieillissement démographique.

De telles actions s'inscrivent pleinement dans les orientations ministérielles en matière de vieillissement en santé et renforcent la capacité du réseau et de ses partenaires communautaires à appuyer, à bonifier et à pérenniser les initiatives de proximité auprès des aînés.

En somme, la gériatrie sociale représente une réponse innovante, humaine et efficace aux défis du vieillissement démographique. Elle s'inscrit pleinement dans les orientations gouvernementales et complète les services de santé traditionnels en agissant en amont, en mobilisant les communautés et en optimisant les ressources. Pour assurer la pérennité et l'impact de ces initiatives, il est impératif de leur accorder une reconnaissance officielle en tant que services essentiels et de garantir un financement récurrent et indexé.

Cette reconnaissance permettra non seulement de consolider les acquis, mais aussi d'étendre les bénéfices de la gériatrie sociale à l'ensemble des territoires, contribuant ainsi à la dignité, au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées au Québec.

Nous vous remercions de l'attention portée à cet enjeu majeur et demeurons entièrement disponibles pour vous présenter en détail le modèle innovant de la Trajectoire de gériatrie de proximité du RLS Domaine-du-Roy et pour collaborer à la mise en œuvre de solutions durables.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Nicole Bolduc-DuBois

Présidente

TRCA-02